

Contraintes syntaxiques et préférences sélectionnelles du verbe *entendre*

Sophie Piron

UQÀM

Département d'informatique et département de linguistique et de didactique des langues
CP 8888 Succ. Centre-Ville H3C 3 P8 Montréal – Québec – Canada
piron.sophie@courrier.uqam.ca

Abstract

This paper studies through a corpus analysis the way the French verb *entendre* is used. This corpus is made up of two language styles : one literary style and one neutral style. Only examples of the 20th century pertain to this corpus. A manual shallow labeling made it possible to group together the uses within a restricted set of syntactic patterns and to classify these patterns by the frequency they show in the corpus. The verb's meanings have also been listed on the basis of landmark dictionaries. Moreover, information on the semantic categories of verbal complements has been identified. The joint information given by syntactic patterns, verb's meanings and selectional preferences showed by the arguments allowed defining what guides the choice of the verb's meaning within a given context. The specificity of the analysis is due to the definition of syntactic patterns and semantic information based on the physiology of sensory perception.

Résumé

Cette étude s'attache à analyser le comportement du verbe français *entendre* en se basant sur une analyse de corpus. Ce corpus contient deux registres de langue : l'un littéraire, l'autre neutre. Il ne comprend que des emplois datant du XXe siècle. Un étiquetage manuel réduit a permis de regrouper les emplois du verbe étudié en un nombre restreint de patrons syntaxiques et de les classer selon leur fréquence d'apparition dans le corpus. Par ailleurs, une liste des sens du verbe a été établie sur la base de dictionnaires de référence. De plus, des informations sur la catégorie sémantique des compléments du verbe ont été identifiées. La mise en correspondance des patrons syntaxiques, des sens pris par le verbe et de la catégorisation des compléments du verbe *entendre* a permis de tracer les lignes directrices qui gèrent le choix du sens à donner au verbe *entendre* dans un contexte donné. La particularité de l'analyse est de reposer sur des patrons syntaxiques et sur des informations sémantiques issues de la physiologie de la perception sensorielle.

Mots-clés : verbe *entendre*, analyse de corpus, sous-catégorisation, contraintes syntaxiques, préférences sélectionnelles.

1. Problématique

Cet article s'attache à décrire le comportement du verbe *entendre* dans des emplois relevant de registres variés (à la fois littéraires et neutres). Il s'agit de découvrir des régularités syntaxiques et sémantiques qui permettraient de guider le choix du sens à donner au verbe *entendre* dans un contexte particulier.

2. Description du corpus

Cette analyse du verbe *entendre* est basée sur l'étude d'un corpus comportant deux registres de langue écrite : un registre neutre (dans notre cas, journalistique) et un registre littéraire. Le fait d'avoir deux registres permet d'obtenir une analyse à plus large couverture pour le comportement du verbe étudié. Cette analyse permettra également de contraster certains emplois

d'après leur registre d'appartenance. Le corpus littéraire est constitué de citations tirées du *Robert électronique* (1994). Seules les citations du XX^e siècle ont été retenues. Le nombre de citations comprenant le verbe *entendre* s'élève à 720. Quant au corpus représentant le registre neutre, il a été construit grâce au programme de concordances en ligne *GlossaNet*. Un ensemble de 1360 citations comprenant le verbe *entendre* a ainsi été constitué. Ces citations sont issues du journal belge *La Meuse* pour une période allant du mois d'octobre 2001 au début du mois de janvier 2002. Ce journal représente un français qui n'est marqué que ponctuellement par des régionalismes¹. Par ailleurs, ce journal donne accès à un français plus quotidien et plus neutre que le français du corpus littéraire. Le programme de concordances sélectionnait des citations avec 80 caractères avant et après le verbe *entendre*. Ces citations sont par conséquent souvent tronquées, mais elles ne le sont qu'en dehors de la proposition dans laquelle apparaît le verbe *entendre*. L'analyse n'est donc pas gênée par cet aspect.

Le corpus général (littéraire et neutre) comprend 2080 phrases employant le verbe *entendre*. Il a été encodé en format XML de manière à pouvoir procéder à plusieurs types de classements nécessaires à l'analyse. Il y a ainsi un certain nombre d'étiquettes qui encodent les caractéristiques de chaque citation (référence, analyse syntaxique, analyse sémantique, etc.). De plus, ce format permettra ultérieurement une consultation aisée du corpus.

3. Les sens du verbe *entendre*

Le verbe *entendre* appartient à une classe de verbes que la littérature nomme généralement *la classe des verbes de perception* (Levin, 1993). Nous parlerons plutôt des verbes de perception sensorielle, de manière à insister sur la spécificité de cette classe. De fait, les verbes qui en font partie permettent tous d'exprimer la perception au moyen d'un des cinq sens dont l'être humain dispose pour appréhender le monde extérieur : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût. La classe de la perception sensorielle se subdivise ainsi en cinq champs, chacun consacré à une modalité sensorielle. Dans le champ de la perception auditive, le verbe *entendre* représente le sens générique de l'audition, par opposition à des verbes qui expriment également l'audition, mais avec des nuances sémantiques : *écouter, réentendre, ausculter, ...*

Le but de cette étude étant de faire correspondre des significations avec des contraintes syntaxiques et des restrictions sélectionnelles, il fallait disposer initialement de la liste des sens du verbe *entendre*. Les notices de trois dictionnaires de référence (*Le Robert électronique* 1994, *Le grand usuel Larousse* 1997 et le *Trésor de la langue française* 1971-1994) ont été compilées. Par ailleurs, le travail sur le corpus a permis de mettre en lumière certaines nuances absentes des dictionnaires consultés. La liste des sens à laquelle nous avons ainsi abouti comprend 15 entrées qui se répartissent en deux domaines sémantiques (Piron, 2002) : le domaine sensoriel, qui relève de l'audition (7 entrées), et le domaine de l'attention mentale (8 entrées). Ces sens ont été intégrés aux annotations du corpus.

I. DOMAINE SENSORIEL

	<i>Exemples</i>
1. Compétence auditive	Je n'entends plus rien de l'oreille droite.
2. Perception auditive	J'entends le son de la cloche.
3. Attention auditive (écoute)	J'entends une conférence sur le verbe <i>entendre</i> .
4. Écoute officielle	Les jurés entendent les témoins.
5. Écoute favorable	Les revendications ont été entendues.

¹ Les régionalismes sont surtout le fait des discours rapportés en style direct.

6.	Mémoire auditive	On entend encore ses paroles.
7.	Transgression sensorielle	J'entends les couleurs.
<i>II. DOMAINE DE L'ATTENTION MENTALE</i>		<i>Exemples</i>
8.	Accepter	Étant entendu qu'il faut trouver une solution, ...
9.	Juger	À entendre ses paroles, tout était perdu.
10.	Perception d'une situation	La multinationale ne l'entendait pas ainsi.
11.	Volonté	L'entraîneur entend conserver ce joueur.
12.	Relation – accord	Nous devons nous entendre sur ce point.
13.	Relation réciproque	Ils sont faits pour s'entendre.
14.	Compréhension	Il a laissé entendre que tout était fini.
15.	Habilité	Il s'y entend pour troubler les esprits.

Tableau 1. Les sens du verbe entendre

4. Les patrons syntaxiques

Des patrons syntaxiques ont été établis pour classer les emplois du verbe *entendre* dans le corpus mis sur pied. Ces patrons encodent la sous-catégorisation syntaxique du verbe et, par conséquent, s'attachent uniquement à la complémentation essentielle. Le sujet n'est donc pas pris en compte à cette étape de l'analyse. Ce que le patron syntaxique encode, c'est si le verbe est employé avec un complément de type syntagme nominal ou s'il est utilisé avec un syntagme prépositionnel essentiel, avec une complétive infinitive, etc. Pris tels quels, les types de constructions syntaxiques sont nombreux. Nous en avons relevé une bonne soixantaine, mais, après analyse, ils se réduisent finalement à 9 patrons. Ainsi regroupés, ils permettent d'étudier le comportement syntaxique du verbe. Ces patrons apparaissent dans le corpus sous la forme d'annotations. Le corpus présente ainsi un étiquetage syntaxique partiel.

4.1. Patron [**V** SN]

Le verbe *entendre* est indiqué par le sigle **V** et son complément est de type SN, c'est-à-dire un syntagme nominal. Cela dit, ce patron regroupe non seulement les emplois du verbe avec un syntagme nominal objet (exemple 1), mais également des emplois dans lesquels l'objet est exprimé par un pronom (exemple 2) ou un clitique (exemple 3).

Exemple 1. emaine, depuis l'ouverture de leur salle, nous ne savons plus dormir. [Nous n'entendons pas la musique mais les basses.] Et quand ce n'est pas ça, c'est par (entendre_LaMeuse_241001_09)

Exemple 2. Avec une question simple : où en est la santé financière du club? [Comme on a entendu tout et son contraire,] nous voulions faire le point avec la personne la (entendre_LaMeuse_261101_09)

Exemple 3. chaque année. Les premiers jours les camions passent. [Puis après, on les entend le matin] mais ils ne passent plus par après. On circule avec peine. (entendre_LaMeuse_040102_10)

4.2. Patron [**V** [V]]

Ce patron identifie tous les emplois du verbe dans lesquels *entendre* est le verbe principal et est suivi d'une complétive infinitive dont le premier terme apparaissant dans la citation est le verbe de la complétive.

Exemple 4. le de Namur, propriétaire du site, en décidera. [Mais les anciens combattants entendent demander à ce que l'éventuel nouveau sanglier soit en pierre et scellé] (entendre_LaMeuse_031101_14)

Exemple 5. up de balai dans son train-train quotidien. L'occasion nous est offerte [de l'entendre dissenter sur l'art de vivre en couple,] de fuir les habitudes, de tirer (entendre_LaMeuse_141201_06)

4.3. Patron [**V** [*x V*]]

Ce patron est très semblable au précédent : il identifie, comme lui, des complétives infinitives à la suite du verbe *entendre*. Par contre, cette fois, un élément intervient au début de la complétive infinitive (exemples 6 et 7). Le but d'une telle distinction est de déterminer si toutes les complétives infinitives présentent le même comportement sémantique ou si la présence d'un élément en position initiale dans la complétive infinitive a une influence quelconque sur le sens associé à cette structure syntaxique.

Exemple 6. Le général de Gaulle ordonnait l'action selon un « grand dessein » variable, puisqu'il était limité par le possible, variable lui aussi. [Il entendait l'accomplir par tous les moyens dont il disposait.] MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 157. (entendre_GrandRobert_cit20_492)

Exemple 7. [On entend les insectes siffler partout, parce qu'il y a des sources d'eau minuscules entre les roches, et de grands puits cachés dans les avens où l'eau froide attend.] J.-M. G. LE CLÉZIO, Désert, p. 101. (entendre_GrandRobert_cit20_564)

4.4. Patron [**V** Compl]

Ce patron représente tous les cas pour lesquels le verbe *entendre* est suivi d'une complétive conjuguée cette fois.

Exemple 8. (Il) fit pivoter sa main, paume dessus, paume dessous, [pour laisser entendre que le salaire était variable.] G. DUHAMEL, Salavin, VI, XV. (entendre_GrandRobert_cit20_183)

4.5. Patron [**V** P]

Ce patron identifie les cas dans lesquels le verbe *entendre* est suivi d'une phrase en discours direct, le P symbolisant la phrase citée.

Exemple 9. sujet était moins esthétisant. [« Des films de cette qualité, on en redemande » entendait-on à la sortie de la projection.] Des tickets pour des jeunes rouviro (entendre_LaMeuse_131101_09)

4.6. Patron [AuxPass **V**]

Ce patron comprend tous les cas d'emploi du verbe *entendre* avec l'auxiliaire *être*.

Exemple 10. - Oh! pas d'histoire, affirma-t-il. [L'affaire est entendue.] Francis CARCO, Jésus-la-Caille, III, 5. (entendre_GrandRobert_cit20_053)

4.7. Patron [CLse **V**]

Il s'agit des cas dans lesquels le verbe *entendre* est utilisé avec le clitique *se*. Des éléments peuvent être utilisés pour compléter la structure. Ainsi, par exemple, l'auxiliaire modal *faire* :

Exemple 11. i émerge finalement 24-26. [Dès l'entame du 5ème set, les supporters se font entendre.] Arabis paraît un peu moins stressé et se détache à 08-05. Le Naj (entendre_LaMeuse_291101_13)

4.8. Patron [**V**]

Dans ce cas, le verbe est utilisé seul, sans compléments essentiels.

Exemple 12. Notre vue n'est pas devenue plus perçante ni notre ouïe plus fine, mais nous avons créé des instruments [qui nous permettent de voir et d'entendre très au-delà de ce qu'auraient pu rêver les plus audacieux futurologues]. Emmanuel BERL, le Virage, 1972, p. 93 (entendre_GrandRobert_cit20_311)

4.9. Patron [CLind **V**]

Ici, le verbe est utilisé essentiellement avec le clitique indirect.

Exemple 13. Je discutais avec l'adjudant du bataillon les termes mêmes de son rapport, lui disant [qu'il n'y entendait rien,] que les accusations qu'il portait ne rimaient à rien du tout [...]. B. CENDRARS, la Main coupée, in OE. compl., t. X, p. 136. (entendre_GrandRobert_cit20_136)

5. La fréquence des patrons syntaxiques

La fréquence des patrons syntaxiques est utile à analyser dans la mesure où elle peut déboucher sur de fortes différences d'utilisation d'un patron à l'autre. Une telle information s'avère intéressante à encoder dans des systèmes de TAL. Dans le cas du verbe *entendre*, les neuf patrons syntaxiques qui ont été relevés se répartissent équitablement au sein des deux corpus. Tout d'abord, de manière générale, on constate que la construction de type [*V* SN] est, de loin, la plus fréquente. Les autres constructions que l'on retrouve le plus souvent sont [*V* [V]], ensuite [AuxPass *V*] et enfin [CLse *V*]. Les constructions [*V* [x V]] et [*V* Compl] sont beaucoup moins représentées. Enfin, les constructions [*V*], [*V* P] et [CLind *V*] sont sous-représentées.

Patron syntaxique	<i>La Meuse</i>		<i>Le Robert</i>		Corpus général	
V SN	554	40,73 %	378	52,50 %	932	44,81 %
V [V]	316	23,24 %	158	21,94 %	474	22,79 %
AuxPass *V*	182	13,38 %	35	4,86 %	217	10,43 %
CLse *V*	127	9,34 %	55	7,64 %	182	8,75 %
V [x V]	68	5,00 %	40	5,56 %	108	5,19 %
V Compl	73	5,37 %	30	4,17 %	103	4,95 %
V	18	1,32 %	20	2,78 %	38	1,83 %
V P	22	1,62 %	3	0,42 %	25	1,20 %
CLind *V*	0	0,00 %	1	0,14 %	1	0,05 %
total	1360	100,00 %	720	100,00 %	2080	100 %

Tableau 2. La fréquence des patrons syntaxiques du verbe *entendre*

Quelques différences apparaissent entre les deux corpus en ce qui concerne d'abord la construction [*V* SN]. Elle est davantage représentée dans le corpus littéraire avec 52,36 % (comparativement à 40,59 % dans le corpus journalistique). À l'inverse, le corpus issu du journal *La Meuse* utilise presque trois fois plus la construction [AuxPass *V*]. Il l'utilise même davantage que la construction [CLse *V*], alors que l'inverse se produit dans le corpus littéraire.

6. Les préférences sélectionnelles

De manière à guider le choix du sens à donner à une construction, des critères syntaxiques sont bien sûr essentiels, mais il faut aussi tenir compte de ce que l'on nomme *les préférences sélectionnelles* ou *les restrictions sélectionnelles* (Manning et Schütze, 2000). Il s'agit des types sémantiques qui caractérisent les arguments d'un verbe. L'exemple le plus souvent cité est le cas du verbe *manger*, qui se construit avec des arguments relevant du domaine de la nourriture. On parle de *préférences*, parce que ce ne sont là nullement des règles (pensons aux emplois métaphoriques qu'un verbe peut présenter).

Nous avons intégré à notre corpus des annotations qui identifient l'information sélectionnelle des arguments du verbe *entendre*. Des travaux dans ce domaine se sont basés sur WordNet ou GermaNet pour identifier les préférences sélectionnelles (Resnik, 1997 ; Clark et Weir, 2002).

Par rapport à ces travaux, la particularité des informations que nous avons insérées est d'être basées sur la physiologie de la perception auditive. Ce type de perception distingue trois modes auditifs (Mann et Liberman, 1983 ; Perez, 1994) : environnemental, phonétique et musical. Ces distinctions ont été appliquées à la catégorisation des compléments du verbe *entendre* et se sont avérées très utiles pour notre analyse.

7. Contraintes syntaxiques, préférences sélectionnelles et sens du verbe

Nous n'étudierons ici que les six patrons syntaxiques les plus représentés.

7.1. Le patron [**V* SN*]

Cette construction est la plus fréquente, avec 44,81 % d'exemples du corpus. C'est en même temps une construction très polysémique puisqu'elle comptabilise 12 sens différents dans les deux corpus. Le tableau ci-dessous présente la répartition des sens correspondant à la construction [**V* SN*] d'abord dans le corpus *La Meuse*, ensuite dans le corpus du *Robert électronique* et, enfin, dans les deux corpus pris conjointement. Bien évidemment, la répartition entre ces sens est très inégale. Sur l'ensemble des deux corpus, tous les sens relevant du domaine de l'audition (les 7 premiers sens du tableau ci-dessous) atteignent une représentation de 78,65 %. Et à l'intérieur de ce domaine, c'est la perception auditive qui correspond le plus souvent à la construction [**V* SN*]. Le corpus littéraire fait d'ailleurs un usage très important de cette construction avec le sens de la perception auditive (75,40 %). Le corpus journalistique montre le même attrait pour la correspondance entre la construction [**V* SN*] et le sens de la perception auditive (47,47 %), mais il montre surtout davantage de répartition des sens du domaine auditif en faisant un usage, plus restreint il est vrai, des sens d'écoute - attention (17,33 %) et d'écoute officielle (11,73 %).

Sens de <i>entendre</i>	<i>La Meuse</i>		<i>Le Robert</i>		Corpus général	
perception auditive	263	47,47 %	285	75,40 %	548	58,80 %
écoute – attention	96	17,33 %	13	3,44 %	109	11,70 %
écoute officielle	65	11,73 %	2	0,53 %	67	7,19 %
écoute favorable	4	0,72 %	0	0,00 %	4	0,43 %
compétence auditive	1	0,18 %	1	0,26 %	2	0,21 %
transgression modale	1	0,18 %	1	0,26 %	2	0,21 %
mémoire auditive	0	0,00 %	1	0,26 %	1	0,11 %
Comprendre	53	9,57 %	61	16,14 %	114	12,23 %
Accepter	21	3,79 %	10	2,65 %	31	3,33 %
perception – situation	29	5,23 %	2	0,53 %	31	3,33 %
juger	11	1,99 %	2	0,53 %	13	1,39 %
vouloir	10	1,81 %	0	0,00 %	10	1,07 %
total	554	100,00 %	378	100,00 %	932	100,00 %

Tableau 3. Les sens du verbe *entendre* avec le patron syntaxique [**V* SN*]

En ce qui concerne les sens relevant du domaine de l'attention mentale (21,35 % des exemples), c'est la compréhension qui correspond le plus souvent à la construction [**V* SN*]. Le corpus littéraire présente une forte préférence pour ce sens, même si d'autres sens sont associés à cette construction. Il s'agit essentiellement du sens de *accepter* qui apparaît aux côtés de la compréhension. Le corpus journalistique fait également un usage préférentiel de la construction transitive directe pour exprimer la compréhension, mais il montre surtout une

plus grande répartition d'usage parmi les sens utilisés : *perception – situation, accepter, juger* et *vouloir* (en ordre décroissant d'utilisation).

Il nous est impossible de présenter ici toutes les distinctions qui concourent à déterminer le sens associé à la construction [**V* SN*]. Par contre, nous insisterons sur les éléments les plus saillants que notre analyse a permis de faire ressortir. En premier lieu, la caractérisation sémantique du SN qui est complément du verbe *entendre* permet de définir les grands choix de sens opérés. Un SN de type *musique* ou *source_musique* (7,53 % du corpus général, avec la construction [**V* SN*]) ne permet, dans le corpus étudié, que deux interprétations relevant d'ailleurs du domaine de l'audition : la perception auditive ou l'écoute. Un SN de type *parole* ou *source_parole* (39,07 % du corpus général) peut prendre de nombreux sens, mais une très nette préférence va vers la perception auditive (60,88 % des SN de ce type prennent ce sens). Les autres sens associés à cette construction sont *l'écoute – attention, l'écoute officielle* et, dans les citations littéraires, le sens de *comprendre*. On remarque également que, avec le sens de la perception auditive, le corpus *La Meuse* préfère vraiment utiliser un SN_parole plutôt qu'un SN_source_parole, alors que cette préférence, si elle existe clairement dans le corpus littéraire, y est moins forte. Un SN de type *son* ou *source_son* (26,91 % du corpus général) montre une nette préférence pour le sens de la perception auditive (98,4 % des SN de ce type prennent ce sens). Les quelques rares autres cas relèvent de toute façon du domaine général de l'audition.

Il est intéressant de souligner un dernier point dans l'analyse de la construction [**V* SN*] : il s'agit de l'expression de la compréhension. Dans ce cas-ci, l'analyse repose tantôt sur des critères de catégorisation sémantique du complément du verbe, tantôt sur des spécificités de la construction syntaxique. Les deux types de corpus montrent une préférence pour la construction « syntagme prépositionnel (*par*) – verbe – SN ». En voici un exemple :

Exemple 14. Ilissement de la population et l'augmentation de l'obésité. [Par diabète, on entend souvent « diabète sucré », qui se définit par un taux de sucre dans le sang] (entendre_LaMeuse_201001_33)

Dans le corpus neutre, 41,67 % des emplois de *entendre* au sens de *comprendre* avec le patron général [**V* SN*] utilisent cette construction plus spécifique. Le chiffre monte à 55,76 % dans le corpus littéraire. Ce dernier utilise également la construction [**V* SN*] avec un SN de type *parole* ou *hors_classe* pour signifier la compréhension. Ce procédé est délaissé par le registre neutre au profit d'un autre procédé (syntaxique) : l'utilisation de l'impératif (exemple 15).

Exemple 15. oline soit bien mise» dit-elle au directeur de l'établissement. Caroline? [Entendez sa perruque!] Des petites phrases en wallon, un dialogue quotidien, (entendre_LaMeuse_071101_09)

7.2. Le patron [**V* [V]*]

La construction de *entendre* directement suivi du verbe de la complétive infinitive représente 22,79 % de l'ensemble du corpus. Si elle est associée à cinq sens du verbe *entendre*, elle n'est véritablement polysémique qu'entre deux de ces sens : la volonté et la perception. Il faut relever que ces deux sens relèvent chacun de domaines différents : perception et attention mentale. Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous, le corpus littéraire montre une large préférence pour l'association entre la construction [**V* [V]*] et le sens de la perception auditive avec 81,65 % tandis que l'expression de la perception au moyen de cette même construction n'est que –comparativement– de 17,72 %. Le corpus journalistique présente un comportement différent : la construction est davantage utilisée avec le sens de la volonté (56,65 %), mais le sens de la perception est presque en concurrence avec lui (40,82 %).

Sens de <i>entendre</i>	<i>La Meuse</i>		<i>Le Robert</i>		Corpus général	
volonté	179	56,65 %	28	17,72 %	207	43,67 %
perception	129	40,82 %	129	81,65 %	258	54,43 %
écoute / attention	5	1,58 %	1	0,63 %	6	1,27 %
juger	1	0,32 %	0	0,00 %	1	0,21 %
comprendre	2	0,63 %	0	0,00 %	2	0,42 %
total	316	100,00 %	158	100,00 %	474	100,00 %

Tableau 4. Les sens du verbe entendre avec le patron syntaxique [*V* [V]]

De manière générale, la distinction entre les sens associés au patron [*V* [V]] relève de différences à la fois syntaxiques et sémantiques. Parmi les constructions les plus fréquentes, on relève les constructions présentées ci-dessous.

Exemple 16. [*V* [V Compl]] ie » ? France M. (Vaux-sur-Chèvremont), au chômage, est divorcée. « [J'ai entendu dire que je pourrais bénéficier d'une partie de la pension de mon ex-mari] (entendre_LaMeuse_121001_10)

Dans des cas de ce genre, la catégorie sémantique du verbe de la première complétive fait souvent, à elle seule, basculer le sens de la phrase. Les verbes de parole (*dire, répondre...*) ou les verbes qui impliquent un bruit (*ronronner, remuer, pleurer...*) donnent à *entendre* le sens de la perception auditive et sont d'ailleurs très courants : 80,95 % des cas de [*V* [V Complétive]].

Les mêmes remarques sur le type de verbe présent dans la complétive valent pour les constructions [*V* [V SN]]. Par contre, cette fois, les deux corpus présentent des comportements opposés quant au sens qui est le plus souvent associé à ce genre de construction. L'analyse du registre neutre indique une préférence très marquée pour le sens de la volonté : 91,74 % des constructions [*V* [V SN]] de ce registre signifient *vouloir*. Inversement, dans le corpus littéraire, 80 % de ces constructions signifient *percevoir par l'audition*.

Exemple 17. [*V* [V SN]] Toute la Vallée de la Meuse sera desservie [Proximus entend étendre la couverture sur la zone frontalière.] Inutile, pour les déte (entendre_LaMeuse_201201_07)

Pour la construction [*V* [V SP]], il s'agit à nouveau, comme dans les constructions des exemples précédents, de catégoriser le verbe de la complétive pour déterminer le sens à donner au verbe *entendre*. Le corpus littéraire utilise davantage cette construction avec le sens de la perception auditive (82,14 % avec cette construction dans ce corpus), tandis que le corpus neutre fait un usage partagé de la construction (perception auditive, 47,32 % et volonté, 52,68 %).

Exemple 18. [*V* [V SP]] é. N'existait aucun problème entre les joueurs et l'entraîneur. [Le groupe entendait profiter de la visite de Beveren parce que cette formation se situait] (entendre_LaMeuse_181001_03)

7.3. Le patron [AuxPass *V*]

Cette construction du verbe *entendre* apparaît au troisième rang des constructions les plus employées dans le corpus avec 217 cas, c'est-à-dire 10,43 %. Les deux corpus offrent un comportement identique quant à son utilisation dans le sens de *accepter* (environ 20 %). Pour le reste des sens, il s'agit de la construction pour laquelle les plus grandes disparités existent entre les deux types de corpus. Effectivement, le sens le plus souvent associé à l'emploi passif du verbe est l'*écoute officielle*. Or, il faut savoir que seul le corpus *La Meuse* comporte des

phrases de type [AuxPass *V*] ayant ce sens (40,66 % de ce corpus). Le sens que le corpus littéraire associe le plus souvent à cette construction est *la relation - accord* (40 %) alors que le corpus journalistique l'emploie avec nettement moins de fréquence (8,79 %).

Sens de <i>entendre</i>	<i>La Meuse</i>		<i>Le Robert</i>		Corpus général	
écoute officielle	74	40,66 %	0	0,00 %	74	34,10 %
écoute - attention	49	26,92 %	1	2,86 %	50	23,04 %
accepter	35	19,23 %	7	20,00 %	42	19,35 %
relation - accord	16	8,79 %	14	40,00 %	30	13,82 %
perception auditive	6	3,30 %	4	11,43 %	10	4,61 %
comprendre	1	0,55 %	9	25,71 %	10	4,61 %
écoute favorable	1	0,55 %	0	0,00 %	1	0,46 %
total	182	100,00 %	35	100,00 %	217	100,00 %

Tableau 5. Les sens du verbe *entendre* avec le patron syntaxique [AuxPass *V*]

Les citations de *La Meuse* montrent en fait trois exploitations sémantiques de la construction passive : outre *l'écoute officielle*, on relève *l'écoute - attention* (26,92 %) et *accepter* (19,23 %). Les trois plus fortes exploitations de cette même construction dans le corpus littéraire sont *la relation - accord*, *comprendre* et *accepter*. Les disparités entre les deux corpus permettent de conclure qu'elles sont de l'ordre du registre de langue.

Pour l'utilisation de la construction [AuxPass *V*], nous aborderons certains cas pour lesquels on relève des indices syntaxiques associés à des catégories sémantiques. Cette association d'indices permet de délimiter clairement le sens attribué à la construction. Ainsi, dans le corpus *La Meuse*, la présence d'un syntagme prépositionnel en *par* (21,43 % de ce corpus dans les constructions de type [AuxPass *V*]) détermine dans 38 phrases sur 39 le sens de l'écoute. Cette écoute peut être caractérisée d'officielle lorsque le nom introduit par la préposition indique un représentant de la justice (*juge d'instruction, policier...*).

Exemple 19. se sont enfuis à pied vers les garages. [L'amie de M. Leroy a évidemment été entendue par les enquêteurs] mais n'a pu leur donner aucune indication précise. (entendre_LaMeuse_041201_07)

Le seul cas où la construction [AuxPass *V* SPPAR] signifie la perception auditive, c'est lorsque le nom introduit par la préposition est un moyen de communication :

Exemple 20. amie de la victime, assisteront oralement à la scène. [«La conversation a été entendue par le téléphone] et il ne semble pas que la fille était consentante pou (entendre_LaMeuse_201001_27)

Dans le corpus littéraire, la préposition utilisée dans cette construction est le *de* et le sens qui y est associé est la compréhension. Outre la présence d'un syntagme prépositionnel à la suite du verbe, on trouve une autre construction bien représentée dans les deux corpus. Il s'agit de l'auxiliaire passif et du verbe suivi d'une complétive. Le corpus neutre fait un usage courant de l'auxiliaire au participe présent (86,84 % de ces constructions [AuxPass *V* Compl]) et lui attribue le sens de *accepter*, un usage beaucoup plus restreint dans le corpus littéraire (2 cas sur 13).

Exemple 21. at a mis en place une structure limpide. Le club en avait bien besoin, [étant entendu que ce n'était pas tant la bonne volonté qu'une solide organisation qu] (entendre_LaMeuse_101001_07)

7.4. Le patron [CLse *V*]

L'utilisation du verbe *entendre* en construction pronominale peut être associée à 5 sens. Les deux corpus présentent des comportements différenciés par rapport à cette construction. Seul le sens de la perception auditive est employé avec la même fréquence (27,56 % dans *La Meuse* et 29,09 % dans *Le Robert*). L'expression de la relation réciproque est la plus employée dans le corpus plus neutre (45,67 %) alors qu'elle n'est que de 16,36 % dans le corpus littéraire.

Sens de <i>entendre</i>	<i>La Meuse</i>		<i>Le Robert</i>		Corpus général	
relation réciproque	58	45,67 %	9	16,36 %	67	36,81 %
perception auditive	35	27,56 %	16	29,09 %	51	28,02 %
relation - accord	19	14,96 %	16	29,09 %	35	19,23 %
comprendre	6	4,72 %	12	21,82 %	18	9,89 %
habileté	9	7,09 %	2	3,64 %	11	6,04 %
total	127	100,00 %	55	100,00 %	182	100,00 %

Tableau 6. Les sens du verbe *entendre* avec le patron syntaxique [CLse *V*]

Somme toute, les emplois littéraires présentent une polysémie entre 4 sens répartis en deux blocs d'usage (la perception auditive et la relation – accord d'une part, la compréhension et la relation réciproque d'autre part) tandis que le corpus journalistique présente une polysémie davantage polarisée. La relation réciproque est le premier choix, viennent ensuite la perception auditive et la relation – accord et enfin, moins employés, l'habileté et la compréhension.

Nous signalons ici deux différences notables entre les deux corpus. Tout d'abord, l'expression de l'habileté au moyen de ce patron syntaxique est très peu exploitée par le corpus littéraire. À l'inverse, le corpus neutre en fait davantage usage. La construction que l'on trouve dans 8 cas sur 9 consiste à insérer un clitique indirect accompagné soit d'un syntagme prépositionnel soit d'une comparative : *il s'y entend en matière de...*, *il s'y entend comme personne*. La seconde différence à noter est l'expression de la relation réciproque. Elle se fait souvent au moyen d'un adverbe de qualité (le plus souvent l'adverbe *bien*) dans le corpus *La Meuse* : 51,72 % des cas de *relation réciproque* (30 cas sur 58). Tandis que, dans le corpus littéraire, cette même construction ne représente qu'un cas sur 9. Essentiellement, dans ce registre de langue, ce sens se construit avec un adverbe de qualité et en plus avec un syntagme prépositionnel : [CLse *V* SPavec].

7.5. Le patron [*V* [x V]]

Cette construction de *entendre* est majoritairement associée au sens de la perception auditive, et cela autant dans le corpus général que dans chacun des deux corpus. Les citations littéraires montrent malgré tout une préférence très marquée pour ce sens (85 %). Le deuxième sens qui se trouve être associé à cette construction est celui de la volonté. Il faut noter que les emplois littéraires font un moindre usage de la construction [*V* [x V]] dans le sens de vouloir (15 %) que ne le fait le corpus journalistique (25 %). Le troisième sens que prend le verbe *entendre* dans cette construction est *l'écoute*. Il n'est utilisé de cette manière que dans les phrases tirées de *La Meuse* (8,82 %). Par ailleurs, cet emploi se rattache au domaine de la perception sensorielle, qui est donc le domaine sémantique le plus associé à cette construction.

Sens de <i>entendre</i>	<i>La Meuse</i>		<i>Le Robert</i>		Corpus général	
perception auditive	45	66,18 %	34	85,00 %	79	73,15 %
volonté	17	25,00 %	6	15,00 %	23	21,30 %
écoute - attention	6	8,82 %	0	0,00 %	6	5,56 %
total	68	100,00 %	40	100,00 %	108	100,00 %

Tableau 7. Les sens du verbe *entendre* avec le patron syntaxique [**V** [*x V*]]

Le sens de la perception auditive est associé aux constructions plus spécifiques [**V** [SN V]] et [**V** [Pronom V]]. Dans ces cas, le nom ou le pronom est le sujet du verbe de la complétive infinitive. Il représente des êtres humains (*un riverain, certains...*) et est accompagné d'un verbe d'expression orale tel que *dire, se plaindre, demander, crier...* Lorsque cette même construction signifie *l'écoute-attention*, c'est tout simplement que l'association entre le sujet et le verbe infinitif fait basculer la phrase dans un contexte de rituel d'écoute : par exemple, *entendre quelqu'un interpréter une composition*. Par contre, lorsque le pronom ne représente plus des êtres humains (*tout, y...*) ou que la construction spécifique est soit [**V** [clitique direct V]] soit [**V** [clitique indirect V]], le sens est alors celui de la volonté.

Exemple 22. [Mais, pour si précieux qu'il le tint, Bonaparte entendait ne pas le mettre au pinacle.] Louis MADELIN, Talleyrand, II, XII. (*entendre_GrandRobert_cit20_720*)

7.6. Le patron [**V** Compl]

Cette classe de phrases présente essentiellement deux significations : la compréhension (61,17 %) et la perception auditive (33,01 %). Le corpus littéraire présente une forte préférence pour l'association entre le sens de *comprendre* et cette construction (80 %). Dans le corpus journalistique, le sens de *comprendre* reste le plus associé à cette construction (53,42 %), mais le sens de la perception auditive est, lui aussi, très employé (39,73 %).

Sens de <i>entendre</i>	<i>La Meuse</i>		<i>Le Robert</i>		Corpus général	
comprendre	39	53,42 %	24	80,00 %	63	61,17 %
perception auditive	29	39,73 %	5	16,67 %	34	33,01 %
volonté	4	5,48 %	1	3,33 %	5	4,85 %
accepter	1	1,37 %	0	0,00 %	1	0,97 %
total	73	100,00 %	30	100,00 %	103	100,00 %

Tableau 8. Les sens du verbe « *entendre* » avec le patron syntaxique [**V** Compl]

L'expression de la compréhension dans le registre journalistique se fait de deux manières : au moyen de l'auxiliaire modal *faire* ou *laisser* (82,05 % des cas) ou en ajoutant un syntagme prépositionnel en *par* (17,95 % des cas). Dans le registre littéraire, le sens de compréhension est également associé à la construction avec un auxiliaire modal (45,83 % des cas), tandis que l'utilisation de l'adverbe *bien* portant sur le verbe *entendre* apparaît comme le deuxième choix pour donner au verbe *entendre* le sens de *comprendre*.

8. Conclusion

Nous avons constaté que le verbe *entendre* se construit au moyen de 9 patrons syntaxiques, ayant chacun des fréquences d'emploi variées. Le patron le plus fréquent est, de loin, la construction transitive directe, ensuite la construction avec une complétive infinitive [**V** [V]]. Ces deux constructions totalisent à elles seules presque 70 % des emplois du corpus. L'intersection de contraintes syntaxiques plus spécifiques et de préférences sélectionnelles

pour les arguments du verbe (notamment les types de substantifs) a permis de tracer les lignes directrices qui gèrent l'association de significations à des constructions particulières. Ainsi, dans les différents patrons analysés, l'association du verbe *entendre* avec un syntagme nominal ou un verbe de type auditif confère généralement au verbe *entendre* un sens relevant du domaine de l'audition. Des contraintes syntaxiques en sus du patron syntaxique peuvent aider à mieux guider le choix du sens à donner au verbe *entendre* dans un contexte. Nous avons par exemple constaté que le patron [*V* Compl], lorsqu'il était utilisé avec des auxiliaires modaux tels que *laisser* ou *faire*, prenait le sens de *comprendre*.

Par ailleurs, l'étude d'un corpus comprenant deux registres de langue a permis d'établir des différences de comportement dans les choix opérés parmi les emplois du verbe *entendre*. Dans la majorité des cas, les emplois diffèrent plutôt par une polarisation plus marquée dans le registre littéraire. En effet, ce registre montre des préférences plus nettes pour associer un patron syntaxique à un sens du verbe *entendre*, tout en utilisant le même éventail de sens que le registre neutre. Au contraire, le registre neutre présente davantage de répartition dans les fréquences d'association entre les différents sens du verbe *entendre* et chaque patron syntaxique utilisé. Une seule exception : la construction [CLse *V*] est davantage polarisée (envers le sens de la relation réciproque) dans ce registre que dans le registre littéraire.

Références

- Clark S. et Weir D. (2002). Class-Based Probability Estimation using a Semantic Hierarchy. *Computational Linguistics*, vol. (28/2) : 187-206.
- Levin B. (1993). *English Verb Classes and alternations. A Preliminary Investigation*. The University of Chicago Press.
- Mann V. et Liberman P. (1983). Some differences between phonetic and auditory modes of perception. *Cognition*, vol. (14) : 211-235.
- Manning C.D. et Schütze H. (2000). *Foundations of Statistical Natural Language Processing*. MIT Press.
- Perez I. (1994). Les agnosies auditives : une analyse fonctionnelle. In McAdams S. et Bigand E. (Eds), *Penser les sons : psychologie cognitive de l'audition*. PUF : 215-248.
- Piron S. (2002). Les verbes de perception génériques en français. Une approche historique du lexique. Communication donnée à l'ACFAS, *Discipline Linguistique*, 14-15 mai 2002, Université Laval, Québec, Canada.
- Resnik P. (1997) Selectional preference and sense disambiguation. In *Proceedings of the ACL SIGLEX Workshop on Tagging Text with Lexical Semantics: Why, What and How?*